Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET DES ACCORDS CONNEXES

1988

Canada

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET DES ACCORDS CONNEXES

1988

AVANT-PROPOS

Le présent rapport passe en revue les opérations effectuées en 1988 par les institutions nées des Accords de Bretton Woods : le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence de garantie multilatérale des investissements (AGMI).

Le FMI (le «Fonds») et la BIRD («la Banque») ont été créés en 1944 lors de la conférence de Bretton Woods. La participation du Canada à ces institutions fut autorisée en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods de 1945. La SFI a été fondée en 1956 à titre de filiale de la BIRD en vertu de statuts distincts. La participation du Canada à l'IDA fut autorisée en vertu de la Loi sur l'Association internationale de développement de 1960. En 1985, les textes législatifs relatifs aux trois institutions ont été réunis en une seule loi, soit la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

La quatrième institution de la Banque mondiale, l'Agence de garantie multilatérale des investissements (AGMI), a débuté ses activités en 1988. Le Canada a ratifié la convention visant la création de l'AGMI en octobre 1987. La participation du Canada à l'AGMI fut autorisée en vertu d'une modification à la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

Le Fonds monétaire international met à la disposition de ses membres un mécanisme de consultation et de collaboration internationales dans le domaine monétaire et sur des questions de balance des paiements et d'opérations de change, y compris l'élimination des restrictions de change sur les paiements courants. Le financement de ses opérations est habituellement assuré par des souscriptions, ou «quotes-parts», versées par les pays membres. Ces quotes-parts tendent à refléter l'importance relative des pays membres dans l'économie mondiale. La principale fonction de la BIRD et de l'IDA consiste à octroyer des prêts et des crédits aux pays en développement afin qu'ils

puissent financer des projets et des programmes de réforme de la politique économique contribuant à leur essor économique. La Banque tire la majeure partie de ses ressources financières de la vente d'obligations sur les marchés financiers privés. Pour sa part, l'IDA s'adresse surtout aux gouvernements pour obtenir des avances exemptes d'intérêt qui lui permettent d'accorder des prêts à des conditions avantageuses. La SFI complète les activités de la Banque et de l'IDA du fait qu'elle investit et favorise les investissements aux conditions du marché dans des entreprises privées productives des pays membres en développement. La principale fonction de l'AGMI sera de promouvoir les placements privés dans les pays en développement en offrant des garanties contre les risques non commerciaux. L'adhésion au Fonds est une condition préalable à l'adhésion à la Banque, et il faut être membre de cette dernière pour pouvoir adhérer à l'IDA, à la SFI et à l'AGMI.

Les chiffres mentionnés dans la partie consacrée au Fonds sont exprimés en droits de tirage spéciaux (DTS), lesquels sont l'unité de compte de toutes les transactions du FMI. La valeur des DTS est calculée en fonction d'un «panier» de cinq monnaies principales affectées de coefficients de pondération (le dollar américain, le mark allemand, le yen japonais, la livre sterling et le franc français) et elle reflète en tout temps les taux de change courants de ces devises. En 1988, la valeur du DTS a varié entre 1,28 et 1,38 dollar américain.

On trouvera des renseignements détaillés au sujet des politiques et des activités du FMI ainsi que de l'évolution de la situation financière et économique mondiale dans les publications suivantes du Fonds : Statistiques financières internationales, Rapport annuel sur les arrangements et les restrictions à l'égard du change, Rapport annuel du Conseil d'administration et Perspectives de l'économie mondiale.

Sauf indication contraire, les chiffres mentionnés dans la partie consacrée au Groupe de la Banque mondiale sont exprimés en dollars américains courants. Des renseignements détaillés au sujet des politiques et des activités du Groupe de la Banque mondiale sont contenus dans le Rapport annuel de la

Banque mondiale et de la Société financière internationale. Des renseignements au sujet de l'impact de l'évolution de la situation financière et économique mondiale dans les pays en développement sont contenus dans le Rapport annuel sur le développement dans le monde publié par la Banque mondiale.

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le Fonds monétaire international a pour mandat de promouvoir le fonctionnement harmonieux du système monétaire international afin d'encourager le commerce international et les mouvements de capitaux, contribuant ainsi au maintien de taux élevés de croissance économique soutenable et de hauts niveaux d'emplois, ainsi qu'à la mise en valeur des ressources productives des pays membres. Conformément à ces objectifs généraux, le Fonds s'emploie à promouvoir l'ordre et la stabilité dans le domaine des taux de change, à favoriser l'établissement d'un système multilatéral de règlement des transactions courantes entre les membres et à éliminer les restrictions de change qui entravent le commerce mondial. En conséquence, le FMI offre une aide financière à court et à moyen termes aux pays membres qui éprouvent des difficultés de balance des paiements, indépendamment de leur niveau de développement économique, afin de leur permettre de corriger des déséquilibres temporaires en perturbant le moins possible le système monétaire international. Le Fonds offre également une aide économique et technique aux pays membres qui en font la demande. À la fin de 1988, 151 pays étaient membres du FMI.

La conjoncture économique internationale

La croissance dans les principaux pays industrialisés en 1988 s'est avérée beaucoup plus forte que prévu à la suite de l'instabilité des marchés financiers à la fin de 1987. Les sept principaux pays industrialisés ont affiché une croissance de 4,2 % en 1988, comparativement à 3,4 % en 1987. En outre, la composition de la croissance a été favorable au maintien de l'expansion, les investissements étant le principal secteur de croissance dans la majorité des principales économies. Aux États-Unis, les exportations ont alimenté la croissance.

La forte croissance des exportations aux États-Unis a contribué à une hausse de 8,5 % du commerce mondial en 1988, soit le taux de croissance le plus élevé en quatre ans. Les déséquilibres des paiements extérieurs dans certains des principaux pays industrialisés se sont améliorés en 1988. Le déficit du compte courant des États-Unis est tombé de 154 milliards de dollars en 1987 à

123,5 milliards de dollars en 1988. Le surplus du compte courant du Japon est tombé de 87 à 79,5 milliards de dollars. Même si le surplus enregistré par l'Allemagne a augmenté en 1988, la hausse s'est faite au détriment des partenaires commerciaux de l'Europe; le surplus enregistré par l'Allemagne vis-à-vis les États-Unis a diminué.

Les taux de change ont été généralement plus stables en 1988 que l'année précédente, quoiqu'il a fallu une intervention coordonnée à plusieurs reprises pour compenser les pressions peu souhaitables sur les marchés. À l'été et encore une fois à la fin de 1988, le dollar américain a commencé à s'apprécier par rapport aux monnaies d'outre-Mer en raison de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

L'inflation, d'une année à l'autre, a augmenté légèrement dans les principaux pays industrialisés, de 2,8 % en 1987 à 3,1 % en 1988. Cependant, les forts taux d'utilisation de la capacité ont contribué à un renforcement des pressions inflationnistes vers la fin de l'année. Ainsi, les autorités monétaires ont eu tendance à resserrer leur politique, et les taux d'intérêt ont augmenté au cours de l'année.

Dans les pays en développement, la croissance a atteint 4,4 % en 1988, soit le taux le plus élevé depuis 1980. Toutefois, la vigueur a été concentrée dans les pays en développement de l'Asie; ailleurs, les pays dont les problèmes de service de la dette sont récents ont accusé un ralentissement de la croissance en 1988. Le ratio de service de la dette des pays en développement, dans l'ensemble, est tombé à 19,7 % des exportations en 1988, comparativement à 20,3 % en 1987, quoique pour les pays dont les problèmes de service de la dette sont récents, le ratio soit passé à 32,1 % en 1988 comparativement à 29,6 % en 1987.

Les ressources du Fonds

Le FMI tire principalement ses ressources de ses membres et elles sont fondées sur un système de quotes-parts qui tient compte de l'importance économique relative de chaque pays. Les quotes-parts déterminent en grande partie la composition du Conseil d'administration, lequel est chargé de l'administration quotidienne du Fonds, ainsi que la composition du Comité

intérimaire ministériel qui assure l'orientation des politiques, et dont les membres sont choisis en fonction de ceux du Conseil d'administration. Les quotes-parts déterminent aussi à la fois l'obligation de consentir des prêts au Fonds et le droit d'effectuer des tirages sur les ressources financières du FMI à des fins de balance des paiements. Les quotes-parts des pays membres servent également de base d'allocation des nouvelles émissions de DTS.[1]

Les pays membres qui cherchent à obtenir une aide financière à même le Compte des ressources générales du Fonds pour corriger des déséquilibres de balance des paiements peuvent recourir à la «tranche de réserve» et aux quatre «tranches de crédits» ordinaires qui représentent chacune 25 % de leur quote-part. Une fois la première tranche de crédit utilisée, les tirages subséquents sont échelonnés en vertu d'accords «de confirmation» conditionnels aux critères de performance qui accompagnent les programmes de stabilisation. Les membres peuvent également utiliser les mécanismes permanents créés à des fins précises, notamment : le mécanisme de financement des stocks régulateurs (FSR), créé en 1969 pour aider les pays membres aux prises avec des difficultés de balance des paiements à financer leur participation aux accords internationaux relatifs aux stocks régulateurs, et le mécanisme élargi de crédit (MEDC), créé en 1974 pour les pays membres qui ont des problèmes de balance des paiements en raison de certaines rigidités structurelles. Les programmes du MEDC prévoient des tirages échelonnés sur des périodes pouvant aller jusqu'à trois ans; ces tirages sont également conditionnels à des critères de performance. En 1986, le Fonds a mis sur pied une nouvelle forme d'aide financière pour ses membres, la Facilité d'ajustement structurel (FAS), qui prévoit une aide, à des conditions concessionnelles, au titre de la balance des paiements pour les pays à faible revenu.

En outre, le Fonds a administré, sur une base temporaire, le mécanisme de financement supplémentaire (MFS) (utilisé en même temps que les tirages sur la deuxième tranche de crédit et les tranches supérieures et le

---

1. Les DTS, ou droits de tirage spéciaux, sont des instruments de réserve créés par le FMI qui peuvent servir à régler les créances entre pays membres du Fonds. De nouveaux DTS ne peuvent être émis que par décision du Conseil des gouverneurs.

MEDC) pour aider les pays membres à financer des déficits de paiements qui étaient exceptionnellement élevés par rapport à leurs quotes-parts. Ce mécanisme, financé au moyen d'emprunts contractés auprès de diverses autorités monétaires, a commencé à fonctionner au début de 1979. Pour continuer d'offrir à certaines conditions des ressources supplémentaires aux pays membres aux prises avec d'importants déficits de paiements et de graves problèmes d'ajustement, le MFS a été remplacé en 1981 par une politique d'élargissement de l'accès aux ressources (PEA) également financée au moyen d'emprunts, qui permet d'effectuer des tirages une fois les tranches de crédits ordinaires utilisées.

En plus des facilités du Compte des ressources générales, les pays membres du Fonds qui font partie du Département des droits de tirage spéciaux peuvent, depuis janvier 1970, utiliser des DTS dans leurs transactions avec le Fonds ou avec les autres participants, soit pour obtenir des devises d'autres pays membres, soit pour les échanger contre leur propre monnaie. Tous les pays membres du Fonds font actuellement partie du Département des DTS.

Les activités du Fonds

En 1988, le Fonds a répondu, de différentes façons, aux besoins des pays membres. À l'échelle de l'économie globale, le Fonds a continué de faire face aux problèmes dus aux déséquilibres importants des paiements entre les principaux pays et aux graves problèmes économiques de bon nombre de pays en développement. Au cours de l'an dernier, le Fonds a adapté ses politiques de crédit afin de répondre à l'évolution de la situation de ses pays membres. Le Fonds a également utilisé de façon plus active les indicateurs économiques quantitatifs dans ses procédures visant la surveillance multilatérale des politiques et du rendement économique des membres. Le point central de surveillance a été la compatibilité internationale des positions des paiements extérieurs et la possibilité de les maintenir, à moyen terme. Un autre élément important de la surveillance du Fonds porte sur la politique commerciale. De plus en plus, les mesures de protectionnisme et de libéralisation sont examinées lors des consultations régulières du Fonds auprès des membres.

Après s'être améliorée au point d'atteindre presque l'équilibre en 1987, la position du compte courant des pays en développement, globalement, a accusé un déficit encore une fois en 1988. La position des paiements extérieurs de la plupart des pays en développement est resté faible et limitée par la disponibilité de financement. Les prêts du Fonds ont joué un rôle important dans les efforts déployés pour raffermir la situation financière de ces pays. Toutefois, en plus d'assurer un financement temporaire afin de soutenir les réserves internationales, un aspect important de l'aide du Fonds vise la mise en oeuvre par le pays bénéficiaire de mesures correctrices afin de restaurer la stabilité financière et la stabilité des paiements. Ces programmes d'ajustement permettent de redonner confiance aux sources de financement commerciales et officielles et, partant, ils font office de catalyseur des nouveaux flux financiers provenant de ces sources. Dans le cadre de la stratégie relative à la dette internationale, le Fonds, avec l'étroite participation de la Banque mondiale, appuie les efforts d'ajustement axés sur la croissance déployés par un certain nombre de pays fortement endettés.

Les efforts du Fonds dans ce domaine visaient deux groupes distinct de pays en développement endettés. Un de ces groupes est constitué de pays à revenu moyen, situés en grande partie en Amérique latine. Ces pays ont un fardeau de la dette élevée, qui est principalement dû aux banques commerciales internationales. Pour aider ces pays, le Fonds a adopté une approche visant la coordination des efforts des pays débiteurs et créanciers, des banques commerciales et des institutions financières multilatérales.

Le deuxième groupe rassemble les pays très endettés et les plus pauvres. Leur dette est principalement due aux gouvernements et aux prêteurs officiels. Le Fonds a institué une nouvelle forme d'aide financière pour ces pays en 1986 et a pris une initiative, en 1987, qui augmentera considérablement les ressources mises à leur disposition par l'entremise de ce nouveau programme de prêts. La facilité d'ajustement structurel (FAS) a été établie en 1986 pour fournir une aide à des conditions avantageuses au titre de la balance des paiements aux pays à faibles revenus. Le financement de la facilité est assuré par des remboursements de prêts de quelque 2,7 milliards de DTS, consentis au moyen d'un mécanisme temporaire précédent, le Fonds fiduciaire. Par suite principalement d'une initiative adoptée lors du sommet de Venise des pays

industrialisés en juin 1987, le Fonds a décidé d'augmenter considérablement les ressources mises à la disposition des pays à faibles revenus en établissant le mécanisme élargi d'ajustement structurel (MEAS). Ce mécanisme est entré en vigueur en avril 1988 et il devrait fournir de nouvelles ressources totalisant 6 milliards de DTS. Ces ressources seront mises à la disposition des pays admissibles, selon des conditions équivalant généralement à celles de la FAS existante. L'une des conditions de ce financement est la mise en oeuvre de programmes économiques visant à favoriser l'ajustement structurel et la croissance à moyen terme. L'accent mis sur l'ajustement structurel exige une étroite collaboration entre le Fonds et la Banque mondiale. Le texte législatif visant à permettre au Canada d'appuyer le MEAS a été présenté en avril et il a reçu la sanction royale le 28 juillet 1988.

Le Fonds a également approuvé en juin 1988 des modifications visant à revitaliser le mécanisme élargi de crédit (MEDC). Ces changements permettront un plus grand accès en vertu du MEDC compte tenu des limites existantes, amélioreront les modalités reliées à l'utilisation de ses ressources, et prolongeront, le cas échéant, la durée des accords conclus en vertu du MEDC. De même, le nouveau mécanisme de financement compensatoire et de prévoyance a été établi en août 1988 afin d'assurer une aide financière lorsque des pays membres qui poursuivent des programmes d'ajustement font face à des déficits des recettes d'exportation ou à d'autres problèmes précis comme c'était le cas auparavant en vertu du mécanisme de financement compensatoire (MFC). En outre, le nouveau mécanisme offre un financement de prévoyance afin de permettre de maintenir l'élan des programmes d'ajustement contre des perturbations d'origine externe.

Les obligations financières impayées envers le Fonds (qui atteignaient quelque 2 milliards de DTS en 1988) sont devenues une question qui préoccupe de plus en plus les membres. Ces arriérés ont des conséquences à la fois pour chacun des pays et pour le FMI. Certains pays ne sont plus admissibles à utiliser des ressources du Fonds. Le Fonds a pris des mesures pour protéger sa position de revenu, le financement de certaines de ces mesures étant partagé entre les pays membres débiteurs et créanciers. En 1988, le Fonds a décidé d'adopter une approche à plusieurs facettes aux problèmes des arriérés

comportant la prise de mesures préventives et une collaboration intensifiée par laquelle les pays membres qui ont des arriérés collaborent avec le Fonds. La collaboration intensifiée comporte la coordination du financement par un groupe de soutien pour les pays désirant entreprendre des programmes importants de réforme économique, afin de faciliter une normalisation des relations du pays avec le Fonds.

Compte tenu des conditions extérieures difficiles qu'ont connues de nombreux pays membres en 1988 et de la perspective d'autres importants déséquilibres en 1989 dans la balance des paiements, il a été décidé lors de l'examen de la politique d'élargissement de l'accès aux ressources du Fonds (PEA), effectué l'an dernier, de la maintenir en 1989. La politique est examinée tous les ans étant donné que la PEA, qui a été établie en 1981 afin d'accorder une aide accrue aux pays membres, est une mesure temporaire. Les plafonds de l'accès des pays membres en vertu d'accords approuvés dans le cadre de la PEA en 1989 seront maintenus au même niveau qu'en 1988, c'est-à-dire des limites annuelles de 90 à 110 % des quotes-parts, des limites sur trois ans de 270 à 330 % des quotes-parts et des limites cumulatives de 400 à 440 % des quotes-parts. Comme c'était le cas auparavant, les limites réelles établies à l'intérieur de ces diverses échelles dépendent de la gravité des besoins de balance des paiements et de la vigueur des efforts d'ajustement.

Il est généralement convenu que les quotes-parts des pays membres devraient être la source normale de financement des activités de prêts du Fonds. Toutefois, l'accroissement de l'aide financière fournie par le FMI au cours des dernières années et le fait que ces programmes d'ajustement sont davantage orientés sur le moyen terme ont exercé des pressions sur les ressources du Fonds. Afin de conserver ses liquidités -- qui doivent être suffisantes pour répondre aux besoins des pays qui accusent ou qui pourraient éventuellement accuser un déficit -- et de préserver son efficacité opérationnelle, le Fonds a complété ses ressources au cours des dernières années en contractant des emprunts auprès des pays membres. Depuis 1962, les ministres des pays industrialisés du «Groupe des dix» (G-10) (soit les 10 principaux pays industrialisés membres du FMI plus la Suisse) ont fourni une ligne de crédit renouvelable en vertu des Accords généraux d'emprunt (AGE). Au départ, les AGE ont été établis pour accorder au FMI un financement

temporaire afin de lui permettre de répondre aux tirages exceptionnellement élevés de l'un ou l'autre des pays donateurs. En 1983, les AGE ont été augmentés et leur portée a été élargie afin d'englober les tirages de l'un ou l'autre des membres du Fonds dans des circonstances particulières. La ligne de crédit offerte dans le cadre des AGE s'établit actuellement à 17 milliards de DTS. En 1988, le Fonds n'a pas utilisé les ressources disponibles dans le cadre des AGE ni la ligne de crédit de 1,5 milliard de DTS offerte par l'Arabie Saoudite. À la fin de 1987, le FMI a décidé de renouveler les AGE pour une période de cinq ans allant du 26 décembre 1988 au 25 décembre 1993.

Depuis le milieu des années 70, le FMI a contracté des emprunts pour soutenir le MFS et, plus récemment, la PEA. En décembre 1988, l'encours des emprunts contractés par le Fonds pour financer les prêts du MFS et de la PEA aux membres s'établissait à 6,7 milliards de DTS. En 1986, le gouvernement du Japon a convenu de mettre à la disposition du Fonds 3 milliards de DTS afin de lui permettre de financer son appui aux programmes d'ajustement des pays membres.

Opérations du Fonds

Comme l'indique le tableau qui suit, on a assisté à un léger recul des nouveaux crédits consentis par le Fonds en 1988 et à une baisse de l'encours des crédits alors que les remboursements (rachats) ayant trait à la forte expansion des crédits du Fonds au début des années 80 ont dépassé les tirages. En 1988, les pays membres ont effectué des tirages de 3,5 milliards de DTS tandis que les remboursements sont tombés à 6,7 milliards de DTS. La réduction nette de l'encours des crédits souligne la nature renouvelable des ressources du Fonds et traduit l'écart de près de trois à quatre ans qui se produit après l'utilisation maximale des ressources du Fonds. Une tendance semblable s'est manifestée au milieu des années 70.

En 1988, les nouveaux engagements de prêts se sont établis à 2,7 milliards de DTS. Le flux des fonds aux pays membres l'an dernier comprenait des tirages sur le Compte des ressources générales du Fonds (CRG). De plus, l'encours des prêts accordés en vertu de la facilité d'ajustement structurel a atteint 608 millions de DTS, comparativement à 485 millions de DTS à la fin de 1987.

Les achats en vertu du CRG (la plupart des tirages effectués en vertu de mécanismes conditionnels du Fonds) ont atteint 1,7 milliard de DTS comparativement à 1,9 milliard en 1987. Les achats en vertu de la tranche de réserve, dans laquelle les pays membres aux prises avec des problèmes de balance des paiements peuvent puiser automatiquement, ont augmenté de près de 300 millions de DTS. Les tirages effectués en vertu du MFC sont tombés à 0,7 milliard de DTS comparativement à 1,2 milliard de DTS en 1987. Aucun tirage n'a été effectué sur le mécanisme de financement des stocks régulateurs.

TABLEAU 1

Flux des ressources du FMI 1987-1988
(en millions de DTS)

	1987	1988
1. Total des achats dont :	3,838	3,481
Tranches de réserve	138	448
Tranches de crédit	1,869	1,713
(par l'entremise de la PEA)	(1,118)	(674)
Financement des stocks régulateurs	-	-
Mécanisme de financement compensatoire	1,182	730
Élargissement de l'accès	246	225
(par l'entremise de la PEA)	(165)	(50)
Facilité d'ajustement structurel	403	205
Facilité élargie d'ajustement structurel	-	160
2. Total des rachats	7,882	6,671
3. Achats nets (1-2)	-4,044	-3,190

Au 31 décembre 1988, 16 accords de confirmation et deux accords élargis (tous ces accords visaient des PMD) étaient en vigueur, ainsi que 24 accords d'ajustement structurel et 6 accords d'ajustement structurel élargi. Le montant total engagé en vertu de ces accords s'élevait à 5,9 milliards de DTS, mais un solde de 3,6 milliards de DTS était encore disponible. À la fin de 1987, 22 accords de confirmation, deux accords élargis et 22 FAS étaient en vigueur, ce qui représentait en tout des engagements de 6,7 milliards de DTS et un solde disponible de 3,4 milliards de DTS.

Relations du FMI avec le Canada

La quote-part du Canada au FMI s'établit à 2 941 millions de DTS. Au 31 décembre 1988, les avoirs en dollars canadiens du FMI atteignaient 2 595 millions de DTS, soit 88 % de la quote-part. À la fin de 1987, ils représentaient 2 596 millions de DTS (88 p. 100 de la quote-part). À la fin de l'année, la réserve canadienne dans le Fonds (c'est-à-dire le montant que le Canada peut retirer sur demande pour des besoins liés à la balance des paiements) se situait à 375 millions de DTS (y compris 30 millions de DTS prêtés au Fonds sur la ligne de crédit établie pour financer les tirages en vertu du MFS) comparativement à 466 millions de DTS à la fin de 1987. Ce changement reflète en partie le remboursement de prêts consentis auparavant au FMI. L'an dernier, les dollars canadiens ont servi à des achats s'établissant à 26 millions de DTS. Les dollars canadiens ont servi à des rachats s'établissant à 66 millions de DTS.

En 1988, le Canada a reçu du Fonds 9,8 millions de DTS en intérêt sur les prêts en vertu du MFS et 3 millions de DTS en intérêt sur sa position créditrice nette au Compte des ressources générales. Les frais engagés par le Canada sur les allocations de DTS des années antérieures ont dépassé de 14,7 millions de DTS les intérêts gagnés sur les avoirs de DTS.

Afin d'aider le Fonds à réaliser ses activités, le Canada a mis à sa disposition des lignes de crédit dont peut se servir le FMI pour accroître temporairement ses ressources. L'engagement du Canada en vertu des Accords généraux d'emprunt s'établit à 892,5 millions de DTS. Comme ce fut le cas en 1987, le Fonds n'a pas utilisé la ligne de crédit mise à sa disposition par le Canada l'an dernier. Outre qu'il a participé aux AGE, le Canada a également fourni de l'aide au Fonds en vertu du MFS et de la PEA. L'encours des prêts consentis par le Canada à l'appui du MFS s'établissait à 30 millions de DTS à la fin de 1988. À titre de participant au financement de la politique d'élargissement de l'accès aux ressources du Fonds, le Canada a accordé une ligne de crédit de 50 millions de DTS en 1981. Cette somme a été engagée par l'entremise de la Banque du Canada en vertu d'un accord de confirmation conclu avec la BRI en faveur du FMI. En 1983, la totalité de cette ligne de crédit avait été utilisée et elle est venue à échéance en 1985. Dans le cadre de l'accord de prêt de

3 milliards de DTS conclu en 1984 entre les pays industrialisés et le FMI à l'appui de la PEA, le Canada a fourni, par l'entremise de la Banque du Canada, des garanties de prêts de 180 millions de DTS pour les prêts consentis par la BRI au FMI. Le Canada ne sera obligé d'honorer son engagement que si la BRI connaît des problèmes de liquidités ou si le FMI ne peut rembourser ses prêts.

Le Canada a également mis en place en 1988 des arrangements visant à prêter 300 millions de DTS au Fonds fiduciaire de la FEAS et à accorder des subventions pour une bonification des intérêts qui s'appliquera aux prêts consentis en vertu de la FEAS. Dans le cadre de la collaboration internationale en vue de régler les obligations financières impayées envers le FMI et la Banque mondiale, le Canada a organisé et présidé un groupe de soutien en 1988 afin de permettre à la Guyane de régulariser ses relations avec le Fonds et la Banque.

L'allocation cumulative de DTS du Canada est demeurée à 779 millions en 1988. À la fin de l'année, les avoirs du Canada en DTS s'élevaient à 1,0 milliard, soit 131 % de son allocation cumulative.

En novembre 1988, un groupe d'agents du FMI s'est rendu à Ottawa dans le cadre des consultations annuelles stipulées à l'article IV des Statuts du Fonds, qui prévoit la tenue d'examens réguliers des politiques économiques des pays membres.

En 1988, l'honorable Michael Wilson, ministre des Finances, représentait le Canada au Conseil des gouverneurs du FMI, tandis que Mme Wendy Dobson, sous-ministre associée au ministère des Finances, occupait le poste de gouverneur suppléant. M. Marcel Massé est le représentant du Canada au Conseil d'administration du Fonds et il est également directeur pour l'Irlande, la Jamaïque, les Bahamas, la Barbade, Belize, Sainte-Lucie, Grenade, Antigua et Barbuda, Saint-Vincent, Saint-Kitts et Nevis et la Dominique.

Le Conseil des gouverneurs a tenu son assemblée annuelle à Berlin-Ouest en République fédérale d'Allemagne en septembre 1988. Le Comité intérimaire, un comité ministériel de 22 membres chargé de conseiller le Conseil des gouverneurs et de fournir des conseils généraux au Conseil d'administration, s'est réuni à deux reprises à Washington en avril et à Berlin en septembre.

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD OU BANQUE MONDIALE) ET ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

Objet et fonctions

La principale fonction de la Banque mondiale et de l'IDA consiste à promouvoir le relèvement du niveau de vie dans les pays en développement en leur acheminant des ressources financières à long terme à l'appui des investissements prioritaires et de la réforme nécessaire des politiques et des institutions.

La principale différence entre les deux organismes réside dans leurs sources de financement et dans les conditions de leurs prêts. La Banque mondiale se procure la majeure partie de ses fonds en lançant des emprunts sur les marchés financiers privés, de sorte qu'elle doit prêter à des taux qui se rapprochent de ceux du marché. L'IDA compte sur des avances exemptes d'intérêt des gouvernements pour la plus grande partie de ses ressources, ce qui lui permet de consentir des prêts à des conditions beaucoup plus avantageuses. Pour le reste, la Banque mondiale et l'IDA ont des politiques semblables. Les deux organismes ont un personnel commun.

La Banque mondiale cherche à obtenir un tableau complet de la situation et des perspectives économiques des pays emprunteurs ainsi que de leurs besoins de développement afin de délimiter les secteurs économiques et les projets prioritaires, et de se faire une opinion sur le taux de croissance et les politiques économiques d'un pays emprunteur, ainsi que sur son admissibilité au financement de la Banque mondiale et de l'IDA.

En portant une attention continuelle à la situation économique des pays membres en développement, la Banque mondiale cherche à aider ces pays à utiliser plus efficacement toutes les ressources locales et étrangères à leur disposition. À cette fin, elle les aide à formuler des politiques de développement, à créer des organismes de développement, à établir des programmes d'investissement destinés

à des régions et secteurs désignés, à sélectionner et à préparer des projets de financement, et à encourager la coordination de l'aide au développement émanant d'organismes bilatéraux et multilatéraux.

Au cours des dernières années, la Banque mondiale s'est particulièrement intéressée aux problèmes de la croissance et de l'ajustement, particulièrement dans les pays dont la dette extérieure est élevée. Dans cette optique, elle a mis de plus en plus l'accent sur l'octroi rapide de prêts à l'appui de programmes de réforme des politiques et de renforcement des institutions. Dans le cadre de ses activités, la Banque mondiale s'est également penchée sur l'allégement de la pauvreté, la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, les ressources humaines (y compris le rôle des femmes dans le développement), l'environnement, le développement du secteur privé et la gestion du secteur public.

La Banque mondiale a participé activement à 35 groupes permanents de coordination de l'aide. De ces groupes, 34 sont actifs dans des pays bénéficiaires en Afrique subsaharienne, soit 17 groupes consultatifs et 17 tables rondes. Un autre groupe actif est le Groupe des Caraïbes pour la coopération et le développement économique. La Banque participe aussi à 6 groupes permanents d'aide en Asie, y compris le Groupe d'aide pour l'Indonésie. Plusieurs autres organismes internationaux et donateurs bilatéraux ont été associés à un ou plusieurs de ces groupes de coordination de l'aide.

La Banque mondiale entretient également des relations de travail étroites avec d'autres organismes internationaux s'occupant d'aide au développement, en particulier les Nations Unies, le Programme des Nations Unis pour le développement (PNUD), les institutions spécialisées des Nations Unies, les banques régionales de développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ainsi, la Banque mondiale et les Nations Unies échangent des informations et coordonnent l'assistance technique et d'autres activités de développement au moyen d'un comité de liaison à l'échelon supérieur; de son côté, le Groupe de la Banque mondiale a exécuté un certain nombre d'études préalables aux investissements qui étaient financés par le PNUD.

En 1974, la Banque mondiale et le FMI ont créé un Comité mixte des conseils des gouverneurs des deux organismes afin de chercher les moyens d'accroître l'aide financière aux pays en développement. Ce comité, désigné sous le nom de comité du développement, s'est réuni à deux reprises en 1988, à Washington en avril et à Berlin en septembre.

Ressources

a) Ressources de la Banque mondiale

La Banque mondiale dispose de trois principales sources de fonds :

(i) Le capital versé

Le 27 avril 1988, les membres du Conseil des gouverneurs de la Banque ont approuvé une augmentation générale du capital de 76,5 milliards de dollars américains, dont 1,7 milliard de dollars seront affectés aux nouveaux membres. Le capital autorisé de la Banque s'établit actuellement à 171,4 milliards de dollars américains. La portion versée de l'augmentation est de 3 %.

Sur un capital autorisé de 171,4 milliards de dollars américains (au 31 décembre 1988), la somme de 102,0 milliards de dollars américains avait été souscrite, dont 8,1 milliards de dollars américains avaient été versées. Les 93,9 milliards de dollars américains qui restent sont remboursables et servent à garantir les emprunts sur les marchés de capitaux.

(ii) Les emprunts

Au 31 décembre 1988, l'encours des emprunts de la Banque mondiale s'élevait à 86,6 milliards de dollars américains (y compris 4,8 milliards de dollars en emprunts à court terme). La diminution nette des emprunts à long terme en 1988 était de 6,7 milliards de dollars américains.

(iii) Le revenu net des opérations

Au 31 décembre 1988, les bénéfices non répartis s'élevaient à environ 8,7 milliards de dollars américains. En 1988, le revenu net a été de 1 004 millions de dollars américains comparativement à 1 137 millions en 1987.

b) Ressources de l'IDA

Les ressources que l'IDA peut prêter (60,3 milliards de dollars américains) proviennent en grande partie des allocations budgétaires des gouvernements des pays membres de la Partie I dont la plupart sont des pays développés. Les ressources globales qui ont été mises à la disposition de l'IDA ou engagées en sa faveur, y compris les engagements conditionnels, depuis le début de ses activités jusqu'à la fin de 1988 totalisaient environ 54,4 milliards de dollars américains. Les autres ressources mises à la disposition de l'IDA depuis sa création totalisent 5,9 milliards de dollars américains. Ces ressources proviennent de virements d'une partie des bénéfices nets de la Banque mondiale à l'IDA (2,5 milliards de dollars américains), de remboursements faits à l'IDA (2,2 milliards de dollars américains), du mécanisme spécial d'aide à l'Afrique (1,2 milliard de dollars) et de contributions de la Suisse (51 millions de dollars).

La huitième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA 8) est entrée en vigueur le 4 mars 1988. Les 12,4 milliards de dollars américains fournis servent à financer les prêts consentis par l'IDA sur trois ans, soit de 1988 à 1990. De 45 à 50 % des ressources de l'IDA sont allouées à des pays de l'Afrique subsaharienne. Un autre 30 % est alloué à la Chine et à l'Inde. Un montant de 3 à 3,5 milliards de dollars américains sert à appuyer des programmes de réforme des politiques et d'ajustement économique dans les pays bénéficiaires. On a également convenu de réduire les échéances finales des prêts de l'IDA de 50 à 40 ans pour les pays moins développés et à 35 ans pour les autres.

Les négociations au sujet de la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA ont débuté par une première rencontre qui s'est tenue les 14 et 15 février 1989. IDA 9 portera sur trois ans, soit de 1991 à 1993.

Prêts et crédits

(i) Prêts de la BIRD

Au 31 décembre 1988, la BIRD avait prêté un total de 159 milliards de dollars américains (après annulations, résiliations et remboursements) à 93 de ses 151 pays membres. Elle consent des prêts à long terme (échéances de 15 à 20 ans à l'heure actuelle) assortis de taux d'intérêt se rapprochant des taux du marché. Depuis le 1er juillet 1982, les taux d'intérêt sont déterminés tous les six mois, le 1er janvier et le 1er juillet, et sont calculés en fonction du coût moyen d'un échantillon d'emprunts de la BIRD au cours des six mois précédents, majoré de 50 points de base. À la fin de décembre 1988, le taux d'intérêt de la BIRD était de 7,65 %.

(ii) Crédits de l'IDA

Au 31 décembre 1988, l'IDA avait prêté un total de 49 milliards de dollars américains (après annulations, résiliations et remboursements) à 86 de ses 136 pays membres. Les prêts de l'IDA sont exempts d'intérêt (mais il y a des frais de service de 0,75 % sur les soldes déboursés et non remboursés) et sont prévus pour une durée de 35 à 40 ans avec un différé d'amortissement de 10 ans. En vue d'accroître les ressources dont dispose l'IDA et pour réduire ses déficits de fonctionnement, le Conseil d'administration a autorisé, le 5 janvier 1982, la perception de frais de 0,5 % sur les soldes non déboursés des crédits consentis par l'IDA après cette date.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)

La SFI complète les activités de la Banque mondiale et de l'IDA en effectuant et en favorisant des investissements aux conditions du marché dans des entreprises privées productives des pays membres en développement. À la suite de l'admission d'un pays en 1988, elle compte maintenant 133 membres. Les ressources totales disponibles à la fin de l'exercice 1988 s'élevaient à

3 335,4 millions de dollars américains et provenaient du capital souscrit et versé par les gouvernement des pays membres (850,2 millions de dollars américains), de prêts de la Banque mondiale (770,8 millions de dollars américains) et d'autres créanciers (1 276,2 millions de dollars américains), ainsi que de gains accumulés (438,2 millions de dollars américains).

Au cours de l'année civile 1988, les engagements de la SFI se sont élevés à 1098,3 millions de dollars américains*, ce qui porte le total cumulatif des engagements bruts depuis le début des activités à 8 569,7 millions de dollars américains.

L'AGENCE DE GARANTIE MULTILATÉRALE DES INVESTISSEMENTS (AGMI)

La convention internationale établissant l'AGMI est entrée en vigueur le 12 avril 198. Lors de sa première rencontre, le 8 juin 1988, le conseil d'établissement de l'Agence a élu un conseil d'administration, adopté la réglementation générale et convenu des modalités s'appliquant aux futurs membres.

L'AGMI a pour mandat de favoriser les investissements directs étrangers du secteur privé dans les pays en développement, principalement par l'assurance contre les risques non commerciaux (c'est-à-dire le transfert de bénéfices et de capital, l'expropriation, la guerre et les émeutes, et la rupture de contrats). Ses programmes comprendront également des services techniques et consultatifs, et la prestation d'avis sur les politiques d'investissement. L'AGMI devrait compléter les activités de la Banque mondiale, de la Société financière internationale (SFI), des programmes nationaux d'assurance des investissements, de l'assurance privée et d'autres organismes.

La convention établissant l'AGMI prévoit une capitalisation initiale de 1 milliard de DTS (1,082 milliard de dollars américains), le capital versé représentant 20 % (10 % au comptant, 10 % en billets à vue) et une partie pouvant être appelée de 80 %. La souscription du Canada s'établit à

---

* Pour le compte de la SFI. Les engagements bruts pour l'année se sont élevés à 1 160,8 millions de dollars américains.

29,65 millions de DTS (32,1 millions de dollars américains), dont 3,2 millions de dollars américains ont été versés au comptant et 3,2 millions de dollars américains en billets. Les paiements au comptant et en billets ont été effectués en 1988.

REVUE GÉNÉRALE

Les prêts, crédits et investissements approuvés par le Groupe de la Banque mondiale au cours de l'exercice 1988 et au cours des trois exercices précédents s'établissaient comme suit :

	1985	1986	1987	1988
		(en millions de dollars américains)		
Banque mondiale*	11,356	13,179	14,188	14,762
IDA	3,028	3,140	3,486	4,459
SFI	937	1,156	920	1,270
TOTAL	14,748	16,748	18,446	20,491

* Exclut des prêts de 400 millions de dollars américains consentis à la SFI au cours de l'exercice 1985, de 150 millions de dollars américains au cours de l'exercice 1986 et de 200 millions de dollars américains au cours de l'exercice 1987.

Le tableau I annexé au présent rapport fournit la liste des prêts et des crédits de la Banque mondiale et de l'IDA en 1988 par région géographique et par objet; le tableau II récapitule les prêts et les crédits par année, par région géographique et par objet. Le tableau III présente les investissements et les engagements de la SFI.

LE CANADA ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Représentation du Canada aux Conseils d'administration du Groupe de la Banque mondiale

Le gouverneur pour le Canada est l'honorable Michael H. Wilson, ministre des Finances, tandis que Mme Margaret Catley-Carlson, présidente de l'Agence canadienne de développement international, est le gouverneur suppléant. M. Frank Potter est administrateur au Conseil de la Banque pour le Canada. Il représente également les Bahamas, la Barbade, Belize, Antigua et Barbuda, la Dominique, la Grenade, la Guyane, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent et les Grenadines.

Fonds souscrits ou contribués

Banque mondiale - À la fin de 1988, la souscription du Canada au capital de la Banque mondiale était de 3 032,8 millions de dollars américains, dont 263,8 millions de dollars américains ont été versés.

IDA - En tant que membre de la Partie I de l'IDA, le Canada avait, à la fin de 1988, versé 2 619,9 millions de dollars américains (3 054,6 millions de dollars canadiens) à l'Association. Au 31 décembre 1988, les contributions du Canada à la huitième reconstitution des ressources de l'IDA s'établissaient à 557,2 millions de dollars canadiens, sur un engagement total de 797,6 millions de dollars canadiens.

SFI - La souscription totale du Canada, depuis qu'il est devenu membre de la Société en 1956, s'élève à 36,1 millions de dollars américains et a été entièrement versée.

AGMI - Le Canada a entrepris de payer sa souscription au capital social de l'AGMI en 1988. De la souscription de 32,1 millions de dollars américains, 6,4 millions ont été versés, la moitié au comptant, l'autre moitié en billets à vue.

Augmentations du capital et reconstitution des ressources

Banque mondiale

- En plus de participer à la huitième reconstitution des ressources de l'IDA, les États-Unis ont accepté de céder une partie de leurs actions non payées au Japon, à l'Italie et au Canada. En conséquence, en avril 1988, le Canada a souscrit 1 382 actions (d'une valeur de 166,7 millions de dollars américains), portant sa participation aux voix au sein de la BIRD de 2,92 à 3,08 %, rejoignant l'Inde, l'Italie et l'Arabie Saoudite. La portion versée était de 14,6 millions de dollars américains.

- Dans le cadre de l'augmentation générale du capital (AGC III) de 76,5 milliards de dollars américains, la souscription du Canada sera majorée de 19 655 actions, dont la valeur s'établit à 2,37 milliards de dollars américains. La portion versée s'établira à 71,1 millions de dollars américains. Ces actions seront souscrites au cours des cinq prochaines années.

IDA

- Les négociations entourant la huitième reconstitution des ressources de l'IDA, qui se sont terminées en 1986, ont entraîné une reconstitution de 12,4 milliards de dollars américains, qui servira à financer le programme de prêts de l'Association d'ici le 30 juin 1990. La part du Canada s'établit à 5 % de la reconstitution de base de 11,5 millions de dollars américains, soit 797,6 millions de dollars canadiens (le taux de change des devises nationales a été fixé durant les négociations). Le Canada a versé son premier paiement à la fin de 1987 et effectuera le dernier en 1990.

SFI - En vertu de l'augmentation du capital de 1985, le Canada peut souscrire à 25 024 actions de la Société, évaluées à 250 millions de dollars américains. La souscription doit être entièrement versée et effectuée par versements sur un certain nombre d'années. À la fin de 1988, le Canada avait acheté 20 135 actions.

Rajustement du maintien de la valeur

Conformément aux Statuts de la Banque mondiale, les pays sont tenus de maintenir la valeur de certaines portions de leurs souscriptions et de leurs contributions au capital versé. La Banque mondiale n'a pas eu d'étalon de valeur utile entre 1978 et 1986 alors que le lien officiel qui existait entre le dollar américain et l'or avait été rompu. En octobre 1986, le Conseil d'administration a convenu d'utiliser les «DTS de 1974» comme étalon de valeur au lieu du dollar américain en or. Le DTS de 1974 est un montant fixe en dollars américains équivalant à la valeur du DTS en 1974 (1,20635 dollar américain = 1 DTS). Les paiements de maintien de la valeur ont repris le 1er juillet 1987.

Le maintien de la valeur n'existe pas en ce qui concerne les contributions à l'IDA, ou les souscriptions au capital social de l'AGMI et de la SFI.

Emprunts de la Banque mondiale au Canada

De 1952 à 1971, la Banque a emprunté 150 millions de dollars canadiens sur les marchés publics du Canada et 50 millions de dollars canadiens par le biais d'un placement privé. De 1972 à 1981, la Banque n'a pas contracté d'emprunts en dollars canadiens. Toutefois, depuis 1982, le dollar canadien est devenu une source importante de diversification des devises et a été utilisé dans les opérations de swaps de monnaie de la Banque. La Banque a emprunté des dollars canadiens par l'intermédiaire d'émissions publiques sur les marchés intérieurs, les euromarchés, les marchés américains et asiatiques, ainsi que par l'intermédiaire de placements privés. Au 31 décembre 1988, la Banque avait emprunté un montant principal global de 2 105 millions de dollars canadiens dont

1 754 millions de dollars canadiens (1 468 millions de dollars américains), y compris des billets à taux flottant à 99 ans représentant 200 millions de dollars canadiens, sont encore impayés.

Dans le secteur public, la Banque du Canada, à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, a acheté un montant principal global de 427,1 millions de dollars américains des émissions à échéance de deux ans libellées en dollars américains offertes par la Banque aux banques centrales. Au 31 décembre 1988, la Banque du Canada détenait pour 49 millions de dollars américains de ces obligations.

Biens et services canadiens pour des projets financés par la Banque mondiale et l'IDA

Au 30 juin 1988, les dépenses identifiables effectuées au Canada par les emprunteurs de la Banque mondiale et de l'IDA totalisaient environ 1,87 milliard de dollars américains.

La performance du Canada à cet égard n'a cessé de s'améliorer. Au cours de l'exercice 1988 (juillet 1987 - juin 1988), les fournisseurs canadiens de biens et services ont accaparé environ 3 % des marchés des membres de l'OCDE, soit à peu près autant que la moyenne entre 1985 et 1987, et un taux supérieur à celui de 2 % enregistré au cours des quatre années précédentes. La performance du Canada se compare à sa part des exportations de l'OCDE à l'intention des pays en développement.

Entre 1984 et 1987, les marchés obtenus par le Canada se sont répartis dans quatre grandes catégories : services de consultation (261,6 millions de dollars américains), travaux de génie civil (41,5 millions de dollars américains), matériel et outillage (352,1 millions de dollars américains) et autres biens (260,2 millions de dollars américains).[1/] Le tableau IV donne le détail de ces dépenses par année.

1/ Il s'agit d'une quatrième catégorie additionnelle au cours de l'exercice 1987.

Personnel canadien

À la fin de juin 1988, le personnel du Groupe de la Banque mondiale comptait 172 Canadiens; 126 d'entre eux occupaient des postes de cadres, et 46 détenaient d'autres postes. En 1988, 3 % du personnel de professions libérales était de nationalité canadienne.

Collaboration de l'ACDI avec la Banque mondiale

Le Canada est membre des consortiums d'aide à l'Inde et au Pakistan depuis leur création, en 1958 et 1960 respectivement, et il est membre des groupes consultatifs mis sur pied par la Banque mondiale pour examiner la situation et les politiques économiques du Bangla Desh, de la Bolivie, des Caraïbes (GCCDE), du Costa Rica, du Ghana, de la Guinée, de l'Inde, de Madagascar, du Maroc, du Népal, du Pakistan, du Sénégal, du Sri Lanka, de la Tanzanie, de la Tunisie, de l'Ouganda, du Zaïre et de la Zambie, et pour coordonner l'aide à ces pays.

En 1988, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a participé, sous les auspices de la Banque mondiale, à des projets dans les pays suivants : Bangla Desh, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Ghana, Indonésie, Côte d'Ivoire, Kenya, Malaisie, Mauritanie, Népal, Pakistan, Pérou, Sénégal, Sri Lanka et Zaïre.

Le Canada continue également de participer au programme de mise à l'essai de la pompe à main réalisé par la BIRD et le PNUD au Bangla Desh, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Sri Lanka.

Le Canada participe actuellement au programme des dimensions sociales de l'ajustement de la BIRD et du PNUD, afin de mesurer les incidences de l'ajustement structurel sur les groupes les plus vulnérables dans les pays qui réalisent des programmes d'ajustement et d'en minimiser les effets néfastes.

Le Canada s'est engagé à contribuer financièrement, par l'entremise de l'ACDI, au «programme spécial d'aide» dirigé par la Banque mondiale à l'intention des pays endettés à faibles revenus de l'Afrique subsaharienne. Ce

programme vise à alléger la dette et à assurer le financement des importations axées sur la croissance de ces pays africains, particulièrement ceux qui mettent en oeuvre d'importants programmes d'ajustement. Le programme établit un cadre d'aide, cas par cas, grâce à l'allégement de la dette à des conditions de faveur, à l'octroi d'une aide supplémentaire à des conditions de faveur de l'IDA, à l'accroissement du cofinancement des opérations d'ajustement et à l'augmentation des ressources de la Facilité élargie d'ajustement structurel (FEAS) du FMI.

TABLE I - TABLEAU I

World Bank Loans and IDA Credits

Prêts de la Banque mondiale et crédits de l'IDA

January 1 - December 31, 1988/1er janvier - 31 décembre 1988

(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)

	WORLD BANK-BANQUE MONDIALE		IDA		TOTAL	
	No. Nbre	Amount-Montant	No. Nbre	Amount-Montant	No. Nbre	Amount-Montant
BY AREA - RÉGION						
Africa - Afrique	13	1,756.9	71	2,291.8	84	4,048.7
Asia - Asie	38	5,295.8	24	1,727.7	62	7,023.5
Europe, Middle East & North Africa - Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	26	2,887.0	5	223.6	31	3,110.6
Latin America & Caribbean - Amérique latine et les Antilles	37	4,851.0	3	106.7	40	4,957.7
TOTAL	114	14,790.7	103	4,349.8	217	19,140.5
BY PURPOSE - OBJET						
Agriculture - Agriculture	24	2,490.1	29	1,343.2	53	3,833.3
Industrial Development and Finance - Développement et financement de l'industrie	5	890.0	6	241.8	11	1,131.8
Education - Éducation	11	671.9	10	246.1	21	918.0
Industry - Industrie	15	2,768.5	4	161.9	19	2,930.4
Energy - Énergie	1	295.0	0	0.0	1	2,095.0
Non-project - Hors projet	9	1,850.0	10	683.2	19	2,533.2
Population - Population	1	109.0	7	174.8	8	283.8
Power - Énergie électrique	12	1,842.0	4	127.1	16	1,969.1
Technical Assistance - Assistance technique	1	28.0	11.0	153.0	12	181.0
Telecommunication - Télécommunications	1	36.0	0.2	35.0	3	71.0
Transportation - Transport	18	1,839.2	9	452.9	27	2,292.1
Urban Development - Développement urbain	11	1,489.5	9	673.8	20	2,163.3
Water Supply and Sewerage - Adduction d'eau et assainissement	5	481.5	2	57.0	7	538.5
TOTAL	114	14,790.7	103	4,349.8	217	19,140.5

TABLE II - TABLEAU II

World Bank Loans and IDA Credits to Developing Countries

Prêts de la Banque mondiale et crédits de l'IDA cumulés aux pays en développement

(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)

	WORLD BANK-BANQUE MONDIALE		IDA		TOTAL	
	No. Nbre	Amount-Montant	No. Nbre	Amount-Montant	No. Nbre	Amount-Montant
By Fiscal Year* - Année financière*						
Cumulative to 1968 - Cumulé jusqu'en 1968	549	11,418.1	116	1,831.8	665	13,249.9
Total 1969-1973 (FY/AF 69-73)	374	8,917.8	273	3,931.6	647	12,849.4
Total 1974-1978 (FY/AF 74-78)	666	24,372.3	376	7,947.4	1,042	32,319.7
Total 1979-1983 (FY/AF 79-83)	711	44,908.0	518	16,368.1	1,229	61,276.1
1983-1984 (FY/AF-84)	129	11,947.2	106	3,575.0	235	15,522.2
1984-1985 (FY/AF-85)	131	11,356.3	105	3,028.1	236	14,384.4
1985-1986 (FY/AF-86)	131	13,178.8	97	3,139.9	228	16,318.7
1986-1987 (FY/AF-87)	127	14,188.2	108	3,485.8	235	17,674.0
1987-1988 (FY/AF-88)	118	14,762.0	99	4,458.7	217	19,220.7
1988-1989 (FY/AF-89, first half/ premier semestre)	29	3,642.5	34	1034.4	63	4,676.9
TOTAL	2,965	158,691.3	1,832	48,800.0	4,797	207,492.1
By Purpose - Objet (Cumulative to Dec. 31, 1988 - Cumulé jusqu'au 31 déc. 1988)						
Agriculture and Rural Development - Agriculture et développement rural	670	32,660.7	672	17,965.7	1,342	50,626.4
Industrial Development and Finance - Développement et financement de l'industrie	286	15,451.6	74	1,409.2	360	16,860.8
Education - Éducation	185	3,827.2	174	3,183.8	359	9,011.0
Energy - Énergie	82	6,649.5	47	816.0	129	7,465.5
Industry - Industrie	248	15,194.5	80	1,984.9	328	17,179.4
Non-Project - Hors projet	92	11,792.4	92	5,597.6	184	17,390.0
Population - Population	34	851.1	42	1,051.8	76	1,902.9
Power - Énergie électrique	444	27,932.7	96	4,590.2	540	32,522.9
Technical Assistance - Assistance technique	32	316.9	101	802.6	133	1,119.5
Telecommunications - Télécommunications	71	2,543.2	39	1,196.9	110	3,740.1
Transportation - Transport	550	25,498.5	283	6,270.5	833	31,769.0
Urban Development - Développement urbain	115	6,634.7	47	2,032.3	162	8,667.0
Water Supply and Sewerage - Adduction d'eau et assainissement	156	7,338.3	85	1,899.3	241	9,237.6
TOTAL	2,965	158,691.3	1,832	48,800.8	4,797	207,492.1

* Fiscal years are those of the World Bank Group (July 1 to June 30).
Les années financières sont celles du Groupe de la Banque mondiale (du 1er juillet au 30 juin).

TABLE III - TABLEAU III

Summary of IFC Operations as of December 31, 1988

Résumé des opérations de la SFI au 31 décembre 1988

	Total Commitments - Engagements totaux	Disbursements -Versements
	(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)	
By Fiscal Year - Année financière		
Up to 1970/jusqu'à 1970	476.5	291.8
1970-1971	101.4	72.0
1971-1972	115.6	60.8
1972-1973	146.7	88.1
1973-1974	203.4	162.5
1974-1975	211.7	184.4
1975-1976	245.3	199.7
1976-1977	206.7	259.9
1977-1978	333.0	155.1
1978-1979	405.9	205.4
1979-1980	649.6	311.8
1980-1981	737.4	587.4
1981-1982	380.1	530.2
1982-1983	332.8	374.4
1983-1984	770.0	380.9
1984-1985	481.2	350.4
1985-1986	681.2	465.2
1986-1987	997.4	493.0
1987-1988	1,160.8**	872.0*(gross)
(July-Dec. 88) (juillet-déc. 88)	858.7	570.3(gross brut)
Cumulative to Dec. 1988 - Cumulé à déc. 1988	9,495.4	6,615.3
Cancellations, Reevaluations and Write-offs - Annulations, réévaluations et amortissements	(1,227.5)	
Net Commitments - Engagements nets	8,267.9	

* $762 million disbursed for IFC's account, $110 million for financial institutions

** Gross commitments for FY88: $1,160.8 million
Net commitments for FY88: $1,098.34 million

* Dépenses de 762 millions de dollars pour le compte de la SFI, 110 millions pour les institutions financières.

** Engagements bruts de l'exercice 1988: 1,160.8 millions de dollars
Engagements nets de l'exercice 1988: 1,098.34 millions de dollars

TABLE IV - TABLEAU IV
Disbursements by the World Bank and IDA Borrowers for
Goods and Services in Canada
Dépenses des emprunteurs de la Banque mondiale et de l'IDA en
biens et services au Canada

To June 30, 1988 - au 30 juin 1988
(In millions of U.S. dollars -
en millions de dollars É.-U.)

By Calendar Year - Année civile	World Bank - Banque mondiale	IDA	Total
Cumulative to December 31, 1960 - Cumulé au 31 décembre 1960	133.5	-	133.5
1961	8.2	-	8.2
1962	3.7	-	3.7
1963	5.6	7.4	13.0
1964	4.7	1.8	6.5
1965	5.4	2.7	8.1
1966	11.6	5.3	16.9
1967	13.2	14.7	27.9
1968	6.3	7.8	14.1
1969	4.4	11.0	15.4
1970	7.6	1.3	8.9
1971	11.1	2.2	13.3
1972	10.5	2.3	12.8
1973	12.4	5.1	17.5
1974	15.8	8.4	24.2
1975	22.1	15.0	37.1
1976	25.7	10.8	36.5
1977	34.5	4.8	39.3
1978	26.1	5.5	31.6
1979	44.4	8.1	52.5
1980	51.5	7.8	59.3
1981	94.3	14.5	108.8
1982	75.0	17.6	92.6
1983	82.3	26.9	109.2
1984	92.6	54.3	146.9
1985	94.3	39.7	134.0
1986	184.8	46.8	231.6
1987 (Jan.-June)/(jan.-juin)	185.5	46.8	232.3
1988 FY (to June 30, 1988) - AF 1988 (au 30 juin 1988)	182.1	47.4	229.5
TOTAL	1449.2	416.0	1865.2
Per Cent of Total Disbursements* - Pourcentage du total des dépenses*	2.2	2.0	4.2
Per Cent of FY 1988 disbursements Pourcentage des dépenses de l'exercice 1988	2.7	1.9	4.6

* Of total World Bank disbursements ($57 billion) and IDA disbursements ($18 billion) on goods and services originated in countries other than in the borrowing country.

Du total des dépenses correspondant à la Banque mondiale (57 milliards de dollars) et de celles liées à l'IDA (18 milliards de dollars) sur les biens et services provenant des pays autres que le pays emprunteur.